

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue Saint Jean n. 39.

HONNEUR ET PATRIE !

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fêtes exceptés. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

- Vendredi 21.—Prise du fort de Khel, par le général Moreau, contre les Autrichiens (1794).
 „ Bataille de Landshut, par Napoléon, contre les Autrichiens (1807).
 „ Combat et prise de Vitzlaer, par le gén. Olivier, contre les Autrichiens (1797).
 „ Combat et prise de Giessen, par le général Ney, contre les Autrichiens (1797).
 „ Prise du fort de Koenstein, par le gén. Lefèvre, contre les Autrichiens (1797).
 „ Prise de Suez, par le général Lambert, contre les Anglais 1809.

MONTÉVIDEO.

Nous croyons qu'en lisant attentivement ce que nous avons écrit depuis le 8 avril dernier dans le *Patriote Français*, il n'a pu venir à l'idée de tout homme de bonne foi que nous ayons obéi un seul moment à l'impulsion de la haine, ni cédé le moins du monde à des inspirations malveillantes que nous désavouons. Le moment est donc venu pour nous de déclarer hautement et publiquement que nous ne sommes responsables, personnellement et comme rédacteur politique, que des articles publiés depuis l'époque indiquée ci-dessus; à chacun la responsabilité de ses œuvres; nous ne prétendons en rien prendre notre part du bien produit par la rédaction antérieure; nous ne voulons pas non plus adopter pour notre compte des reproches qu'elle a pu encourir; personne, pas même les intéressés, ne peut nous contester ce droit. Pour nous, en agissant ainsi, nous ne consultons pas seulement notre droit; nous obéissons à la voix irrésistible du devoir.

C'est un besoin pour nous de proclamer que nous n'avons contre M. le consul aucune animadversion particulière; on ne hait que ceux

que l'on craint. Nous avons attaqué loyalement sa conduite politique, toutes les fois qu'elle nous a paru sortir de ses limites; nous le ferons encore, lorsque l'occasion s'en présentera; mais nous savons distinguer l'homme public de l'homme privé, et jamais celui-ci ne comparaitra par notre fait devant le tribunal de l'opinion.

Quand à l'homme dont nous avons parlé hier et que l'opinion publique nous a signalé tant de fois, nous l'avons cité seulement par nécessité: il fallait appuyer notre assertion: nous n'avons pas dû reculer devant les conséquences que pourrait amener cette démarche. Nous sommes restés dans les bornes d'une discussion légitime et permise. Seulement, bien que la population française de Montevideo sache parfaitement à quoi s'en tenir sur celui que nous avons voulu désigner, nous déclarons aujourd'hui, surtout pour la France où le *Patriote Français* va établir des correspondances suivies, que nous avons à nous débarrasser de quelques scrupules à nous suggérés par une loyale réclamation.

Il est une personne honorable que ses fonctions appellent tous les jours auprès de M. le consul: pour nous tous le caractère de cette personne est si connu qu'il suffit de la nommer pour couper court à tout. Nous sommes tous complètement édifiés sur ses sympathies sérieuses, sur sa constante solidité pour nos compatriotes pendant une administration intermédiaire de trop peu de durée. Si on lui avait demandé ses conseils, sa haute expérience aurait empêché bien des maux, car il a le grand avantage de connaître le pays, et de savoir mettre son intelligence pratique au service de ses connaissances.

Cependant en France, où la situation de ce pays n'est pas envisagée sous son véritable point de vue, où les coteries qui entourent ici l'autorité consulaire ne sont pas, et ne peuvent pas être démasquées, notre article d'hier au-

rait peut-être donné lieu à de fausses conjectures, car personne n'est supposé plus proche d'un consul que son chancelier. Ces conjectures ne seront pas faites, maintenant que nous avons donné les explications qui précèdent.

Les éloges que nous accordons à ce fonctionnaire sont désintéressés comme tous ceux que nous distribuons et que nous distribuerons encore, lorsque nous en trouverons l'occasion. Ce n'est pas seulement vis à vis de M. le chancelier que nous nous sommes montrés justes appréciateurs du mérite réel et des intentions droites. Tout en acceptant l'inaction, obligeée quant à présent, de M. le vice amiral *Ma sieur de Clerval*, nous avons toujours relevé les actes et les paroles qui lui feront honneur partout et toujours; nous l'avons respecté profondément comme une des gloires de notre marine militaire, si riche en hommes remarquables; et nous serons les premiers à entonner l'hymne de la reconnaissance au nom de tous, lorsque les circonstances lui permettront de nous manifester par des faits son affectueuse sympathie. Malgré la fameuse note de M. de Larde, si énergique en elle-même, et si dérisoire parce qu'elle n'a pas été soutenue, nous avons rendu justice complète à son talent incontestable; nous avons toujours espéré et nous espérons encore qu'il se relèvera de cette chute.

Nous continuerons notre tâche: nous comptons sur l'appui de ceux qui souscrivent à notre journal, et nous sommes persuadés que l'estime publique ne nous fera pas défaut: notre seule ambition est de la mériter constamment.

Adolphe DELACOUR.

Rédacteur en chef du *Patriote Français*.

L'abondance des matières nous force à renvoyer à demain d'importantes communications que nous avons reçues aujourd'hui: nous pouvons assurer à nos lecteurs qu'ils ne perdent rien pour attendre.

FEUILLETON.

LES DÉMÉNAGEMENTS.

L'inconstance en matière de logement est une source de distractions, de plaisirs et d'études. On a voulu nuire à ce précieux exercice de la liberté, et intimider les locataires volages en fabriquant ce proverbe d'une si ridicule exagération:— « Deux déménagements équivalent à un incendie. »— C'est le propriétaire d'une maison sans écriteau qui a inventé cette maxime répressive.

Nous connaissons un homme dont le mobilier a passé cent fois par l'épreuve du feu, et qui cependant n'a jamais été pour son tapissier qu'une pratique médiocre, bien que son appartement fût toujours convenablement décoré, et garni de meubles en bon état. Le tout est d'y mettre des soins et des précautions, comme le fait notre ami Lambert, qui a remplacé le proverbe du propriétaire par cette autre sentence:— « Quiconque n'a pas souvent déménagé, n'a pas vécu. »

Les raisonnements ne manquent pas à notre ami pour soutenir la hardiesse de sa proposition. — D'abord, dit-il le sage dit souvent changer de place, pour chercher la

vérité et le bonheur.—En déménageant, on ne donne sa nouvelle adresse qu'à ses amis; de sorte que les importants et les fâcheux nous laissent en repos jusqu'à ce qu'ils nous aient dépistés.—Chaque quartier a une physionomie particulière que l'observateur ne connaît bien que par un séjour plus ou moins prolongé.—L'architecture fait chaque jour de nouveaux progrès, et l'on ne peut que gagner sous le rapport du luxe et du confort en allant habiter les maisons les plus neuves, aussitôt que les plâtres sont secs.

Voilà des considérations générales qui devraient faire tomber le plume des mains à tous ceux qui signent un bail sans y être forcés par des motifs d'une haute gravité. Le bail est l'esclavage du locataire; celui qui le signe signe son écrou de prisonnier. Si l'usage lui révèle les inconvénients de son logis; si un forgeron vient s'établir au rez-de-chaussée de sa maison; si une classe d'escrime ou un cours de cornet à piston s'ouvre au-dessus de sa chambre à coucher et de son cabinet de travail, si un séducteur dresse ses batteries en face des fenêtres de sa femme, il est obligé de se soumettre à ces divers fléaux ou de butte en retraite, en courant les chances d'une sous-location incertaine et onéreuse.

A côté de ces raisons qui concernent tout le monde, j'en trouve d'autres qui sont particulières à ma position, à mon caractère et à mes goûts.

Je suis garçon, et je ne redoute le voisinage d'un séducteur que comme concurrence. J'aime assez à occuper mes yeux, lorsque je prends l'air à ma fenêtre; j'aime surtout que cette occupation ne soit pas stérile, et je fais de mon mieux pour établir de bonnes relations à portée de mes regards.—Soit que je réussisse ou que j'échoue, le terme arrive toujours trop tard pour cacher ma défaite ou me soustraire à la satiété de mon bonheur. Au bout du trimestre, mon amour-propre ou mon cœur se hâte de déménager.

Un modeste revenu, — opulence d'un philosophe, — me permet de vivre dans une douce oisiveté. Mais il faut occuper ses loisirs; or, pour un flâneur, quel plus agréable passe-temps que de parcourir Paris avec un but, et de chercher un appartement? C'est une affaire qui vous promène en tous lieux au gré de votre fantaisie, — un exercice salutaire pour le corps et pour l'esprit, — un spectacle inépuisable et varié, qui vous montre à chaque pas des tableaux curieux et vivants, des scènes piquantes et inattendues. On ne peut bien étudier le monde que

En communiquant à nos lecteurs, dans notre article éditorial d'hier les importantes révélations qui nous ont été faites sur la politique de Mr. Theodore Pichon, nous avons fiétri, comme elle le méritait, la conduite des êtres méprisables qui ont abusé aussi indignement de la confiance dont ils disent avoir été honorés. Ceci prouvera du moins à M. Pichon que nous savons être juste dans nos accusations, et que notre opposition n'a absolument rien de systématique ni de personnel — Que si nous sommes ouvertement hostiles à la ligne de conduite qu'il paraît avoir adoptée (ligne un tant soit peu courbe, à la vérité), nous ne perdons aucune occasion de lui signaler les dangers de sa route — Que nous sommes enfin sa vigie !

Que notre Consul cesse de se faire le champion d'une politique par trop maladroite, par trop anti-nationale, et il nous verra bientôt combattre à ses côtés avec le même zèle que nous mettons aujourd'hui à parer les coups qu'il porte lui-même à notre honneur et à nos intérêts.

Nos révélations auront cela de bon pour lui, qu'elles lui apprendront à être plus circonspect dans le choix de ses confidents. Il reconnaîtra aussi s'il n'est pas de la caste de ces incorrigibles qui n'apprennent et qui alors n'oublient rien, que ceux qui abondent dans son sens ne sont pas tous ses meilleurs amis.

Dans le but de prévenir toute fausse interprétation de nos indications, nous croyons devoir déclarer ici, de la manière la plus formelle, que nous n'avons entendu faire allusion à aucun employé reconnu du consulat. A. D.

Monsieur Ad. D.

Montevideo, 20 avril 1843.

Monsieur,

Je sympathise vivement avec le noble objet qui a motivé votre lettre, insérée dans le *Patriote Français* du 18 courant.

Tout en formant des vœux pour que les plus beaux succès couronnent le sublime dévouement de nos compatriotes, je déplore d'avance les souffrances de ceux sur qui le malheur dirigera le fer ennemi.

N'étant point tout à fait étrangère à la chirurgie et anatomie, c'est aujourd'hui un devoir bien doux à mon cœur, de pouvoir leur être utile, en vous assurant, monsieur, que je suis toujours glorieuse d'être dévouée aux personnes qui se consacrent à soulager les maux de l'humanité.

J'ose me flatter que vous ne ménagerez point mes faibles services, sitôt que vous les jugerez nécessaires.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Clémence MORTET, sage femme.

— dans ces visites faites à l'improviste, ou l'œil exercé de l'observateur surprend les secrets de la vie privée. Quand un écrivain se vante devant moi de connaître les mœurs et les travers de l'époque, je lui demande : — Combien de fois avez-vous déménagé ?

La nature m'a doué d'une sensibilité très vive, qui me rend insupportable l'habitation d'un logement où j'ai éprouvé un malheur, un accident, une mésaventure. De plus, une superstition invincible me représente dès lors ces lieux comme frappés de fatalité pour moi, et je n'ai plus de repos que lorsque j'en suis sorti. Or, quel est l'homme assez favorisé par le sort pour demeurer pendant tout un trimestre à l'abri d'une mésaventure ?

Ce n'est pas tout. Par un vice de mon organisation physique et morale, — que je suis honteux d'avouer ! — le service de la garde nationale m'est insupportable. L'idée d'une faction, d'une patrouille et d'une nuit passée au corps de garde, me fait frissonner. Je vois d'ici l'indignation des bons citoyens ! mais enfin, chacun a ses défauts : un des miens est de ne vouloir pas absolument monter ma garde, et je suis parvenu à m'affranchir de ce tribut, grâce à mes nombreux déménagements. Le recensement peut me découvrir, mais non m'atteindre.

Madame,

Je vous remercie du mérite que vous voulez bien accorder à l'appel que j'ai adressé aux Dames Françaises ; je vous en remercie comme homme. Je vous en remercie au nom des *Volontaires Français* dont j'ai fidèlement, je le crois, interprété les sentiments.

L'offre que vous me faites ne peut pas être acceptée par moi, puisque je n'ai aucune autorité pour cela : dans la noble lutte que nous avons entreprise, je combats avec la plume, en attendant que je combatte, les armes à la main ; voilà tout mon rôle, vous l'avez cru plus important qu'il ne l'est en réalité.

Une commission médicale est formée sous la présidence de M. le docteur Martin de Mussy ; veuillez vous présenter à elle : je ne doute pas que vous ne soyez chaleureusement accueillie.

J'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

A. DELACOUR.

Montevideo, 20 avril 1843.

Mme Clémence Mortet, sage femme, à Montevideo.

A Monsieur Ad. D.

Monsieur,

Pour rendre hommage à votre appel humanitaire, je ne serais pas Française que je ferais mes efforts pour y répondre. Les causes en sont trop puissantes, les besoins s'en feront trop bien sentir pour que je ne m'y joigne pas de corps et d'âme.

La présence de mon mari et de mes frères dans les rangs des *Volontaires Français* m'en ferait un devoir si déjà je n'étais pas disposée comme je le suis, à recourir et par tous les moyens qui seront en mon pouvoir, à m'adjointre aux dames mes compatriotes pour l'entière et efficace de l'hôpital destiné pour nos époux, nos frères ou nos amis, aux quels nos faibles secours pourront être de quelque utilité.

Quoique peu fortunée, je me ferai donc Monsieur, un bonheur de pouvoir participer soit par moi-même soit par ma présence à cette œuvre et m'efforcerai d'imiter ces bien-heureuses filles de St. Vincent de Paul que je voudrais égaler.

J'ose espérer que mes offres ne seront pas refusées et que je remplirai avec honneur les fonctions auxquelles on me fera la faveur de m'appeler.

Daignez Monsieur, recevoir, avec mes remerciements de votre inspiration, les salutations bien respectueuses de votre très-dévouée servante

Vergnète Moreau, Epouse. DURTEAU.

LEGIION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS.

On a besoin de Clairons pour la compagnie des Voltigeurs, les personnes qui peuvent prétendre à l'emploi devront s'adresser à l'Etat-Major.

Lorsque la première légion ouvre la main pour me saisir, je me réfugie au sein de la seconde, et ainsi de suite. Je vais plus vite que le sergent-major, et j'échappe à tous les contrôles.

De mauvais calculateurs regardent avec effroi le déménagement comme un sujet de dépense ; ils ont tort ; il y a au contraire économie à déménager souvent. — On épargne à cette habile manœuvre la somme que coûte l'équipement complet du garde national ; — l'entretien dudit équipement ; — les frais du culte, c'est-à-dire la cotisation mensuelle prélevée par les tambours ; — les frais de maladies inévitablement occasionnés par le service : rhumes de cerveau, fluxions de poitrine, courbatures, engelures, mal aux dents, et autres. — De plus, on économise la contribution mobilière et les réparations locales.

Vous voyez donc, — continue Lambert avec enthousiasme, — que l'utile et l'agréable concourent au triomphe de mon système ! Le déménagement me débarrasse presque toutes les charges de la société. Il est surtout une tyrannie que je m'applaudis de déjouer par ce moyen victorieux : — je veux parler du gouvernement absolu qui tient les rênes de la porte cochère. Le portier est

FRANCE.

L'aprésentation de la loi sur les sucres paraît décidée. Elle aura lieu dans les premiers jours de la session. Sans la présence, jamais ce résultat n'aurait été atteint. La faible voix n'embrasse dont elle dispose pour faire cesser les indévisions de M. Guizot, qui n'a subi que malgré lui le principe du rachat ou indemnité, comme on voudra l'appeler. Ce moyen rencontrera une opposition formidable à la chambre parmi les députés agricoles, les députés *champêtres*, comme l'on dit. M. Dublay aigüé ses frédres, M. Thourer aura au moins une discussion de statisticien. Un instant, M. Martin (du Nord), qui représente l'intérêt de la botte-rave, s'est mis sérieusement en opposition avec son collègue M. Cunin Gridaine, au sujet de la mesure, et il n'a cédé qu'en murmurant. Enfin, ce n'est pas une question vidée, bien s'en faut, et les ports doivent se tenir sur leurs gardes. Dans le cabinet, il n'y a qu'un ministre, celui du commerce, qui y attache un intérêt d'importance ; les autres se résignent très-gaiement à un échec. On craint que M. Guizot ne juge la question indigne de sa colère, et se refuse à prendre la parole dans le débat ; dans ce cas, la mesure sera très-compromise, car elle sera vivement attaquée.

— Une lettre de Bourbon, communiquée au *Constitutionnel*, annonce qu'il était arrivé sur rade de Saint-Denis deux colonies françaises, le quelle sont en route pour Madagascar, où elles vont rejoindre cinq à six mille de l'état, qui ont pris possession de l'île de Nosé-Bé.

« Elle dit qu'il est sérieusement question d'une exécution sur Madagascar. Jusqu'à présent nous n'avons réussi qu'à occuper quelques points du littoral, et depuis longtemps nous sommes confinés dans l'île Sainte-Marie, dont le séjour est humide et malsain. Les Ovas, serotidés par les Anglais, qui n'ont rien négligé pour faire avorter nos tentatives de colonisation, ne résisteraient point à un effort vigoureux et sagement combié. »

Il y a près d'un an que déjà nous avons annoncé l'évacuation de Nosé-Bé, dont le séjour malsain et décevait nos troupes. L'expédition dont il s'agit au dit donc pour objet l'occupation d'un autre point de l'île de Madagascar. Nous avons prévu, dans le temps, d'anciens projets sur Degue-Sourez, dont la magnifique baie, située à l'extrémité Nord-Est de l'île, dans le pays des Sicave, ennemis jurés des Ovas, offrirait une position également favorable à la défense par mer et par terre. Serait-ce là le but de l'expédition ? S'il

toujours charmant pour un homme nouveau, et dans le peu de temps que je passe sous sa domination, il ne saurait recueillir assez de documents pour asseoir ses commentaires, établir ses médisances, et satisfaire sa soif de parler et de nuire.

Par un privilège qui sans doute ne m'est pas exclusivement réservé, je ne déménage jamais sans me trouver plus riche de quelque trésor oublié. Ce trésor n'est le plus souvent qu'une bagatelle, mais la surprise lui donne du prix. Tantôt c'est un bijou perdu, tantôt un papier oublié. Tels sont les bénéfices de l'insouciance et du désordre : on n'a pas eu le chagrin de la perte, et on a toute la joie d'une bonne trouvaille.

Mais il est d'autres profits qui me sont arrivés avec une constance et une profusion dont le hasard et la force des choses peuvent également s'honorer. — Jeune encore, j'étais à peine à mon sixième déménagement, lorsque je reçus une lettre d'un de mes anciens camarades à qui j'avais eu le bonheur de rendre déjà quelques légers services d'argent. Encouragé par les preuves que je lui avais données de mon obligeance, il réclamait de moi un nouveau sacrifice beaucoup plus considérable que les précédents. La requête était faite en termes si vifs et si

en était ainsi, si le gouvernement avait réellément l'intention d'établir quelques posts militaires et d'assurer à la marine de bons ports dans la mer des Indes, la prise de possession des îles Marquises commencerait à signifier quelque chose.

LES ILES MARQUISES.

Après avoir inséré le rapport dans lequel M. l'amiral Dupetit-Thouars rend compte de l'occupation des îles Marquises, nous essaierons de dire aujourd'hui quelles sont ces îles, quel a été leur passé, si toutefois elles ont un passé, et enfin de quelle importance elles sont ou peuvent être un jour pour la France.

Il ne faudrait sans doute pas remonter bien des années en arrière pour revenir au temps où la mer du Sud, avec ses magnifiques archipels, était même dans l'esprit des gens éclairés, une contrée du globe presque fabuleuse, moitié réalité et moitié roman. Enfant, on avait lu les charmants récits du capitaine Cook et ceux de l'aimable Bougainville; on savait qu'aux antipodes, sous un ciel d'un admirable pureté, sous un climat enchanteur, se déployait une longue ceinture d'îles sur lesquelles une nature prolifique nourrissait, sans travail, de voluptueuses populations, vivant dans l'état de simplicité primitive, on connaissait l'histoire de ces matelots de la *Bounty* qui, captivés par les sirènes de O-Taïti, s'étaient révoltés contre leurs officiers, poussés par un irrésistible désir de venir achever leurs jours au milieu de faciles plaisirs qui les avaient enivrés; mais hors de ces souvenirs qui se confondent quelque peu dans l'imagination avec les *Aventures de Robinson Crusoë* et les *Contes des mille et une Nuits*, qu'est-ce qui, une fois entré dans la vie réelle, avait pu appeler son attention sur l'Océan pacifique?

Aujourd'hui il en est autrement. Cette mer immense, qui baigne les côtes des deux continents, sera dans un prochain avenir, ou plutôt est déjà le centre où viennent aboutir des intérêts importants. Dans le Nord, c'est la Russie qui organise et développe ses établissements de l'Amérique et du Kamchatka, et qui jette, dit-on, des regards de convoitise sur l'archipel des îles Sandwich, admirable et unique lieu de recherche entre la Chine et les Etats-Unis. Dans l'est, ce sont les infatigables pionniers de l'Amérique du nord qui sont déjà descendus des montagnes rocheuses sur les bords de cette mer, que de leur côté, les pêcheurs de Boston et les armateurs de New-York sillonnent de leurs vaisseaux; les intérêts américains ont déjà pris dans ces parages un tel développement, que, dans son rapport annuel, le ministre de la marine des Etats-Unis conseillait naguères au congrès de Washington d'y fonder un port et d'occuper quelconque de ces archipels. A l'Ouest, c'est le Japon et l'immense empire de la Chine, qui vient d'être ouvert au commerce, aux rivalités des puissances maritimes, à leur ambition peut-être.

Au midi, la nouvelle Hollande, plus connue jadis sous le nom de *Bitany-Bay*, comme on exotisme où l'Angleterre déportait, sans espoir de retour, les plus dangereux de ses criminels, est devenue une colonie riche et puissante; c'est maintenant un Nouveau-Monde que la race anglaise a entrepris de conquérir à la fois par des établissements qui jouissent déjà d'une merveilleuse prospérité. Plus loin, c'est la Nouvelle-

Zélande où, depuis cinq à six ans, l'Angleterre encore a fondé sur dix points différens des villes dont la population s'accroît chaque jour, Auckland, Port-Nelson, Port-Wellington, Port-Nicholson, New-Plymouth, etc. A l'autre extrémité, c'est le Chili, le Pérou, la Bolivie, dont les relations avec l'Europe vont sans cesse en grandissant d'importance. Au centre enfin, se développent toutes ces îles incessamment visitées par les baleiniers, dont l'industrie est concentrée dans cette mer, occupées et assujetties chaque jour par cette foule de missionnaires américains et anglais, dont les ambitieux efforts ne semblent avoir encore eu d'autre résultat que d'assurer dans les archipels la prépondérance politique du pays qui les avait envoyés, en détruisant avec une épouvantable rapidité la population qu'ils étaient venus convertir.

Dans l'état actuel des choses, une centaine au moins de bâtimens français, tant baleiniers que navires du commerce, franchissent tous les ans le cap Horn ou l'archipel de la Malaisie, et promènent le pavillon français dans la mer du Sud. C'était déjà un motif suffisant pour engager notre gouvernement à s'établir dans cette mer, afin d'être toujours à même d'y protéger les intérêts de ses nationaux; mais, en vue de l'avenir qui se prépare, c'était pour lui un devoir impérieux. Depuis deux ans déjà, il a fondé un établissement à Akarua, sur la presqu'île des Banks, dans la plus méridionale des deux îles qui composent le groupe connu sous le nom de Nouvelle-Zélande; aujourd'hui, nous apprenons qu'à l'autre extrémité de la même mer une expédition, commandée par M. l'amiral Dupetit-Thouars, vient d'acheter aux chefs indigènes l'archipel des îles Marquises, et en a fait une possession désormais française.

Le gouvernement avait mis à la disposition de M. Dupetit-Thouars, pour l'aider dans son entreprise, des forces imposantes. En effet, l'escadre française, dite de la mer du Sud, se compose aujourd'hui de deux frégates de 50 canons, l'*Atalante* et la *Reine-Blanche*, portant le pavillon de commandement, d'une frégate de 46, la *Thétis*; de deux corvettes à batterie couverte, l'*Embuscade* et la *Bussole*, de deux corvettes simples, la *Triomphante* et la *Canille*; d'un brick l'*Adonis*, et d'une gabarre, le *Bucéphale*. Sur ces neuf bâtimens de guerre, on avait embarqué un bataillon d'infanterie de marins fort de presque 800 hommes, une compagnie d'artillerie de marine, et une compagnie des équipages de ligne. Avec les moyens dont pouvait disposer M. Dupetit-Thouars représentaient 260 canons et plus de 3000 hommes marins, soldats ou artilliers. Enfin, quatre grands bâtimens du commerce sont partis de France, chargés de matériels pour le futur établissement.

Voici, maintenant, ce que nous avons pu recueillir dans les récits des navigateurs sur cet archipel jusque-là assez ignoré; nous prendrons surtout nos renseignements dans le récit d'une visite que M. Dupetit-Thouars lui-même fit à ces îles, sur la frégate la *Venus*, au mois d'août 1838. Après lui, elles n'ont plus été visitées, autant que nous le sachions, du moins, que par l'amiral d'Urville; mais la partie de son récit qui doit rendre compte du séjour de l'*Astrolabe* et de la *Zélie* aux îles Marquises, le quatrième volume, n'a pas encore paru.

Les îles Marquises se composent de deux groupes bien distincts situés dans une direction générale du Sud-Est au Nord; elles sont comprises entre les parallèles 7° 50' et 10° 31' de latitude sud, et les 140°

9' et 143° 6' de longitude occidentale du méridien de Paris; elles sont toutes d'origine volcanique et très-élevées; elles peuvent être aperçues, par un beau temps, de quinze et vingt lieues de distance. Cette haute élévation au-dessus du niveau de la mer rend le climat de ces îles très-sain et leur assure une température moyenne beaucoup plus basse qu'on ne devait le supposer dans une latitude si voisine de l'Equateur.

Quoique ces îles forment deux groupes, si l'on considère cependant les distances relatives des terres qui en font partie, la langue, les mœurs et le caractère des peuples qui les habitent, on ne peut s'empêcher de les réunir en un seul archipel qui, à raison de la priorité de découverte, doit prendre le nom de Marquises de Mandlog. C'est le nom que leur donna, en 1595, le navigateur espagnol qui les aperçut le premier, Mandlog, en l'honneur du vice-roi qui gouvernait le Pérou et avait ordonné cette expédition.

(La suite au prochain numéro.)

FAITS DIVERS.

Angleterre.—Plusieurs journaux anglais font observer que le discours du trône ne prononce point le nom d'Espartero, et ils insinuent que cette omission est une insulte indirecte faite au Regent. Le but de cette interprétation n'est pas difficile à saisir.

—Le *Morning-Chronicle*, en considération de la bonne foi et des dispositions favorables manifestées par la Chine, engage le gouvernement anglais à suivre vis-à-vis des Chinois une marche libérale. Si un traité est suivi d'un juste et régulier tarif, il en pourra résulter des avantages commerciaux immenses. L'honnêteté, en pareil cas, n'est qu'une juste réciprocité. Les autorités anglaises ne doivent pas stipuler l'admission des articles anglais dans les marchés de Chine moyennant des droits Chinois. Les américains, si nous agissons d'une manière si injuste, ne manqueraient pas de faire comprendre aux Chinois l'injustice de nos procédés.

—Les lords commissaires de la trésorerie de S. M. ayant certifié aux commissaires pour la réduction de la dette nationale que la dépense actuelle du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande excédait le revenu actuel pour l'année expirant le 10 Octobre 1842, d'une somme de 2,523,823 liv. st. 13 sh. 11 d., la commission pour la réduction de la dette nationale a annoncé qu'il ne sera appliqué aucune somme au fonds d'amortissement, du 7 janvier 1843 au 5 avril 1843.

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 20 avril

De Barcelone et Malaga, en 76 jours—Brick espagnol "Cúacaro," à Llavallol.

De Malvinas—Brick américaine "Elizabeth," à Southgat.

De l'île de Sel—Brick anglais "Ann," à Dickson, chargé de sel.

J'en aurais été bien fâché...

—Moi aussi.

—Car j'ai appris sur le compte de Mme... des choses qui auraient rendu ma vengeance bien ridicule!

Et bien incomplète, n'est-ce pas?

—Oui, monsieur.

—Il vous aurait fallu faire un grand carnage pour avoir raison de tous vos rivaux. Vous n'en auriez pas été quitte à moins de sept ou huit duels.

—Jugé-quel seraient mes regrets!

—Si par hasard vous étiez sorti sain et sauf de tant de combats?

—Oh! ce n'est pas cela qui m'eût inquiété. J'ai eu plus de duels dans ma vie que Mme... n'a commis de perfidies, et je n'ai jamais manqué de laisser mon homme sur le pré. Je suis sûr de mon coup.

—Vraiment?

—Oui, monsieur. Vous êtes bienheureux d'avoir déménagé si à propos!

Le chapitre des malheurs éternels pourrait être plus long; celui des revenus-bons serait interminable.

(La suite au prochain numéro.)

touchans, que mon premier mouvement fut de réunir toutes mes finances et de courir chez le malheureux. Là, j'appris qu'il était parti la veille pour l'Amérique. Je regardai la date de la lettre:—Il était écrite depuis trois mois, et ne m'avait été remise qu'après des efforts d'intelligence combinés entre plusieurs ficateurs de la poste. Les regrets que j'éprouvai d'abord furent bientôt dissipés par les renseignements que j'obtins sur le compte de ce camarade, qui n'était qu'un faiseur de dupes. Je m'appressai alors du système que j'avais adopté de ne jamais laisser ma nouvelle adresse au logement que je quittais.

Un peu plus tard, ce fut une autre aventure. J'étais en soirée chez un de nos plus magnifiques banquiers, et debout près d'une table de jeu. Il y eut un des joueurs qui m'interpella par mon nom, et aussitôt je vis un des assistants,—un homme de cinq pieds dix pouces et d'une figure martiale,—lever vivement les yeux sur moi et me lancer un regard dont je ne pouvais m'expliquer la singulière expression. Je ne connaissais pas ce monsieur, et j'allais lui adresser la parole, lorsqu'il s'approcha de moi et me dit:

—Vous êtes monsieur Lambert?

—Oui, monsieur.
 —Vous connaissez Mme...?
 Au nom qui fut prononcé, je rougis modestement, et je répliquai à mon interlocuteur:
 —Pourquoi cette question?
 —Vous la connaissez, reprit-il; je le sais.
 —Puisque vous êtes aussi sûr de votre fait!...
 —Vous avez passé huit jours chez elle à la campagne, il y dix-huit mois.
 —C'est vrai!
 —Ah! monsieur, combien il est heureux que je ne vous aie pas rencontré chez vous, rue Saint-Lazare, lorsque je m'y présentai, peu de jours après votre visite chez Mme...!
 —Il vous eût été difficile de m'y rencontrer, je n'y demeurais plus.
 —Je le sais bien!... et il me fut impossible de découvrir votre nouvelle adresse. Cela m'avait rendu furieux d'abord...
 —Mais que me vouliez-vous donc?
 —Je voulais vous tuer, monsieur!
 —Me tuer!
 Eh! oui; à cause de Mme..., et si je l'avais fait,

Monsieur Désiré Bocciardi, capitaine de la 5e compagnie des Volontaires Français 2e bataillon, demeure rue des Fossés du Marché à gauche, maison Caseaux. Avis aux Français qui désireront faire partie de cette compagnie.

On demande une maison entière à louer. S'adresser au bureau du Patriote.

AVIS.

LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Avis aux Marchands Bouchers.

Ceux qui voudront soumissionner pour fournir de la viande fraîche à la Legion Française, se présenteront à l'Etat Major, rue San Carlos, près le Cabildo.

Avis aux Boulangeries.

Les boulangeries qui voudraient traiter pour la fourniture du pain journalier nécessaire à la Legion, sont invitées à se présenter à l'Etat Major de ce corps où il leur sera donné connaissance des conditions du marché.

Avis au Commerce.

Tous ceux qui auraient à vendre de la viande salée sèche ou en barils, haricots, ris, vin de Bordeaux, café, tabac, bois à brûler et autres objets de consommation, sont invités à présenter leurs échantillons avec les plus justes prix à l'Etat Major de la Legion, rue San Carlos, à côté du Cabildo :

Tout doit être de bonne qualité.

BATAILLON

De Volontaires Français.

1re COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.

Le capitaine de la 1re compagnie de voltigeurs fait savoir à toutes les personnes inscrites dans sa compagnie et qui n'ont pas de fusil de vouloir bien passer chez M. Jérôme, Estaminet Français, rue des pêcheurs, où il leur sera délivré des fusils français.

Montevideo, 15 avril.

Le commandant de la compagnie
POYSEINJEAN.

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français

sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs, leurs bulletins d'inscription, afin d'obtenir de Mr. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres.

Les ouvriers menuisiers et charpentiers faisant partie du régiment des Volontaires Français sont invités à se mettre aujourd'hui à midi, à la disposition du lieutenant Sicard pour des travaux urgents à la casernes. Leur travail leur sera payé.

24me. compagnie dite de la

COCARDE

chez M. Rouillier. [Sénateur]

Tous les français voulant faire partie de cette compagnie, peuvent se présenter aujourd'hui jeudi et jours suivants chez M. Rouillier [Sénateur] au Café de la Cocarde où ils recevront des armes et des munitions.

Les français demeurant en dehors du Marché et qui voudront faire partie de la troisième compagnie sédentaire sont invités à aller se faire inscrire chez M. Raimond, capitaine de cette compagnie, à côté du café de l'Immortel.

2me. compagnie sédentaire.

Les Volontaires faisant partie de la dite compagnie, sont prévenus que M. Bocciardi, nommé capitaine en remplacement de M. Aubriot, démissionnaire distribuera dorénavant le reste des armes nécessaires à l'armement général de la compagnie dans son habitation connue sous la dénomination de M. Cazos. Le vivres y seront également distribués de 9 à 11 heures.

Tous les Français faisant partie de la première compagnie sont priés de se faire inscrire chez Mr. Pélabère, rue San Francisco, Maison Laporte, et ceux faisant partie de la seconde chez M. Aubriot, rue de los Pescadores.

Bataillon des Volontaires Français.

Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue St. Charles,

maison Pernin à côté de la Police, en face les magasins du *Parillon Français*.

AVIS A MM. LES OFFICIERS.

A l'armurerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturon à 6 patacons-

AVIS DIVERS.

On trouvera à l'imprimerie du *Patriote* réunis dans une seule feuille la *Marséillaise*, le *Chant du Départ*, le *Veillons au salut de l'Empire* et la *Parisienne*.

PORTRAITS A L'ESTOMPE.

Pour les portraits de face 6 patacons.

Pour ceux de profil 4 " "

S'adresser rue de los Pescadores, no. 34, maison de M. Gourouilhou, à droite dans la cour.

VENTA DE MUEBLES USADOS.

A las familias pobres!!

En la calle que corre de norte a sur, 2ª de la ciudad nueva, frente a la botica del Leon de Oro, al lado de la panaderia de Costa, se venden especie de muebles usados por muy bajo precio; teniendo solo en vista de hacerse de ellos.

VENTE DE MEUBLES.

Favorable aux familles pauvres; on les trouvera à un prix très modéré et de tous genres, dans le 2me rue de la nouvelle ville qui va du nord au sud, vis-à-vis la pharmacie du Leon d'Or, auprès de la boulangerie de Costa.

ENROLEMENT.

Les individus qui voudraient entrer dans le corps de l'artillerie de place peuvent se présenter chez M. Joachim BERNARD, rue St. Louis no 51, où à son établissement de las Bovedas: ils recevront une prime de seize patacons et prendront connaissance des avantages qui leur sont offerts.

AVIS INTERESSANT.

Dans le magasin, rue de San Pedro ou du Poston, maison de Don Benito Blanco, à la seconde porte en montant vers la Buen-Vista sur la droite, on a reçu de France depuis quelques jours une certaine quantité de haricots, d'excellente qualité qui se vendront en gros ou au détail au prix le plus modéré, comme aussi une partie de jambons de Bayonne qui se donneront aux mêmes conditions. S'adresser à Mr. LANSAC, au dit magasin.

AVIS INTERESSANT.

Un français, fabricant de matelas, nouvellement arrivé dans cette capitale, a l'honneur d'exposer qu'il arrange les vieux matelas et met comme neuf, leur ôtant la poussière et d'autres saletés qu'ils peuvent contenir, soit chez les intéressés, où chez lui, en lui fournissant ce qui lui est nécessaire, à 16 réaux chaque; les instrumens pour confectonner sont de nouvelle méthode, qu'ils ne laissent rien à désirer; également des matelas neufs, de ligne sur mesure, de 2, 3 et 4 arcos, au prix de 60, 74 et 88 réaux chaque; ces qualités de matelas donnent un tiers du profit, plus que ceux qui se fabriquent dans le pays; S'il y a quelqu'un qui épie à l'agence de servidumbre, dans la maison neuve de Don Juan-Maria Perez, avant d'arriver au marché, on trouve avec qui traiter.

Le Gerant Jh. REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.